



Plaisanciers. Promouvoir le port

L'Association des plaisanciers des ports de Perros-Guirec compte 291 adhérents, un effectif stable depuis trois ans. Une grande partie d'entre eux a participé à l'assemblée générale, présidée par Camille Mangel, en présence de Yannick Cuvillier, adjoint aux ports.

Le président a rappelé les activités, dont la formation aux permis, les Puces de mer, la Fête vénitienne... qui seront reconduites. « C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons constaté quelques améliorations, signalisation, chariots, zone de carénage, au niveau du port », a souligné le président.

Concernant les taux d'occupation du port, Camille Mangel a précisé : « Il n'est pas très bon. Nous pouvons contribuer à l'améliorer en faisant la promotion du port. Il ne faut pas oublier que le budget du port est un budget annexe et qu'il doit être équilibré ». Il invite les adhérents à participer à la réunion du Clupp, prévue le 28 janvier.



Les plaisanciers sont invités à faire la promotion du port.

Désaccord sur la pêche au bar

« Notre association fait partie de la Fédération des pêcheurs plaisanciers. Elle est en désaccord avec les mesures prises au niveau de l'Europe limitant la pêche à un bar par

jour et par personne pour les plaisanciers. Il faut se regrouper pour essayer de faire réfléchir nos dirigeants qui se basent sur des chiffres incohérents pour prendre des décisions », a annoncé Camille Mangel.